

Placement en garde à vue du frère de Jérôme Barella

Communiqué du Parquet d'Auch



JUSTICE

Placement en garde à vue
du frère de Jérôme BARELLA

GENDARMERIE

Placement en garde à vue du frère de Jérôme Barella

Le parquet d'Auch confirme que ce jour à 10h25, le commissariat de police d'Auch a procédé au placement en garde à vue du frère de Jérôme BARELLA.

Il est placé en garde à vue des chefs de viol sur mineur de plus de 15 ans, viol par conjoint, séquestration et menace de mort réitérée par conjoint. Les faits auraient été commis entre 2007 et 2017.

Le procureur de la République

Clémence MEYER